



CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

« AU GRÈS DU VENT »

Enfants



2024-2025

Nom :

Prénom :

Absence

- Si un participant ne peut venir à une séance, un des responsables prévient l'animatrice au 0658008148 par un simple SMS.
- Si l'animatrice est absente. Elle prévient l'ensemble du groupe par sms le plus tôt possible. En concertation avec le groupe, la séance de rattrapage sera décidée la semaine suivante pour que cela convienne au plus grand nombre.

Terre et Emaux

- Chaque participant a droit à 400g de terre par séance.
- Des émaux et des engobes sont disponibles pour que les enfants puissent mettre de la couleur sur leur création.
- Les pièces faites pendant l'animation seront émaillées et cuites à l'atelier.

Déplacements, nettoyage et rangement

- Les outils sont le plus possible à proximité de chacun (sac derrière chaque chaise) ce qui limitera les déplacements durant l'animation.
- En fin de séance, les outils utilisés sont placés dans un seau, les rouleaux dans l'évier, les tissus dans une bassine.

Ambiance et respect

- Chaque participant respecte les productions de chacun en ayant un regard bienveillant.
- L'animatrice s'engage à venir en aide à chacun et à promouvoir une ambiance chaleureuse et respectueuse des attentes des participants.
- De la musique sera mise pendant les ateliers pour favoriser un temps serein et calme.
- Les sorties proposées ne sont pas obligatoires et demanderont une participation aux frais de visites et de logement.
- Les animations proposées au sein des ateliers seront l'occasion de participer à un projet de groupe où chaque participant s'engage à être acteur de ces moments de créations collectives.

Fait le à La Mure.

signature des responsables du participant :

Signature de l'animatrice :